Image not found or type unknown

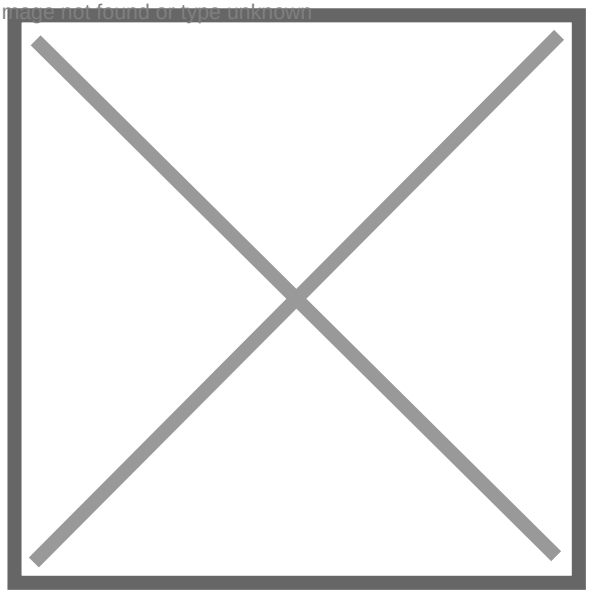

De l'aide sur le surendettemnt

Par **lezeff**, le **02/05/2011** à **09:48**

Bonjour,

Nous sommes moi et mon épouse retraités et notre retraite couvre a peine nos dépenses nous ne sommes pas imposable et n'avons aucun biens personnels.Il y à une quinzaine d'année nous avons vendu une maison à un couple qui suite à des problèmes de voisinage se sont aperçu d'un défaut d’implantation et de surface de terrain nous on assigné en justice. Pendant cette procédure nous étions couvert de toutes nos condamnations par les personnes qui nous on vendu la maison,mais malheureusement ces personnes ne sont pas solvables et bien sur la justice nous demande de payer pour eux et de nous faire rembourser, mais nous ne sommes pas solvables non plus et notre avocat nous conseil donc de faire une procédure de surendettement.

merci pour votre aide.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés